

[Text]

Finance will have a moratorium on commercial linkages, that means that no more commercial money can go into financial institutions until such time as the full debate takes place. I am not sure what that does to our shareholders; it makes it confusing.

The Chairman: Give me that again, please. I am not following you—perhaps other senators are. When you said that it precluded other money from going into financial institutions, I did not understand what you meant.

Mr. Morson: Money from commercially linked companies going into financial institutions.

The Chairman: You mean that by purchasing additional shares in financial institutions there might be a commercial link over 10 per cent at the time?

Mr. Morson: That is correct. At the moment under the British and Canadian Insurance Companies Act, Crown Life is allowed to purchase a casualty company. We are also allowed to purchase another life insurance company in Canada, but we have to merge it within two years if we purchase it. Because we are commercially linked, if Bill C-56 is the means of introducing their commercial links policy that means that we cannot do those things and that creates a concern for our shareholders as to whether or not we will be able to do this at some point in the future or not.

The Chairman: But I suppose that the answer to that is that it is government policy to hold down this concentration until such time as they are able to deal with the third tranche of the situation and come up with some conclusion as to what they will do concerning limitations on ownership.

Mr. Morson: That is correct. My concern is that I believe it to be a major policy issue that is vital to all Canadians, not just those of us from a self-interested point of view.

Would it be possible for me to expand on that?

The Chairman: Absolutely.

Mr. Morson: The financial services is a growth industry throughout the world, and Canada has the know-how and capability to be of world stature in financial services. Most of the major financial service companies of a world status have commercial links. Not to have commercial capital available for the expansion of the business in Canada puts Canada at a significant disadvantage.

Related to that is the fact that I believe that the commercial links are supposed to stop at the border. This is not clear, but my understanding is that commercial links are dropped at the border. What that means is that as a Canadian company, we can be commercially linked in the United States, or the United Kingdom, or some place else, but not here. It also means that an American company which is commercially linked and owns a life insurance company in Canada is not deemed to be commercially linked in Canada because the commercial links were

[Traduction]

moratoire sur les liens commerciaux, il ne soit plus possible de faire aucun investissement commercial dans les institutions financières tant que la question n'aura pas été pleinement débattue. Je ne sais pas quelle sera la réaction de nos actionnaires. Cela crée de la confusion.

Le président: Pourriez-vous répéter, s'il vous plaît? Je ne vous suis pas trop. Peut-être que d'autres sénateurs ont mieux compris. Lorsque vous dites que cette disposition empêchera tout investissement dans les institutions financières, je ne sais pas trop de quoi vous voulez parler.

M. Morson: Je parle des investissements des compagnies commercialement liées dans des institutions financières.

Le président: Voulez-vous dire qu'en achetant d'autres actions dans une institution financière, cela pourrait créer un lien commercial occasionnant un dépassement de la règle du 10 p. 100?

M. Morson: C'est bien cela. À l'heure actuelle, tout en respectant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, Crown Life pourrait acheter une compagnie d'assurance de biens. Nous pourrions également acheter une autre compagnie d'assurance-vie au Canada, mais il nous faudrait alors la fusionner d'ici deux ans. Étant donné que nous sommes liés commercialement, si le projet de loi C-56 est l'équivalent d'une politique sur les liens commerciaux, cela voudra dire que nous ne pourrions effectuer ce genre de transaction. Cela crée des inquiétudes chez nos actionnaires qui se demandent si oui ou non nous pourrions encore le faire.

Le président: La réponse, je suppose, serait que le gouvernement peut freiner ce genre de concentration en attendant d'aborder le troisième volet de cette situation et de prendre une décision concernant les restrictions qu'il veut imposer à la propriété.

M. Morson: C'est exact. Mon point, c'est qu'il s'agit là d'une politique importante et vitale pour tous les Canadiens, et non seulement pour ceux d'entre nous qui y sont directement intéressés.

Me permettez-vous de m'expliquer?

Le président: Absolument!

M. Morson: Le secteur de services financiers est une industrie de croissance partout dans le monde, et le Canada possède le savoir-faire et les compétences voulus pour y jouer un rôle de premier plan. Or, la plupart des grandes entreprises de réputation mondiale qui offrent des services financiers ont des liens commerciaux. Si elles ne détenaient pas d'actifs commerciaux pour pouvoir prendre de l'expansion au Canada, les institutions financières canadiennes seraient dans une position fort désavantageuse.

Il y a aussi le fait que ces restrictions concernant les liens commerciaux sont censées s'arrêter à la frontière. Le livre blanc n'est pas clair à cet égard, mais d'après mon interprétation, toutes ces restrictions tombent à la frontière. Par conséquent, en tant que société canadienne, nous pouvons établir des liens commerciaux aux États-Unis, ou au Royaume Uni, ou ailleurs dans le monde, mais pas ici. Cela signifie également qu'une société américaine qui a des liens commerciaux et qui possède une compagnie d'assurance au Canada n'est pas répu-